



# Plan de Travail 2020-2021

Projet de Promotion de développement des Ecovillages

## Entre

Le Gouvernement de la République Togolaise

Et

Le Programme des Nations Unies pour le Développement

Priorité du Pays, Axe 3 du PND: Consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'intégration (pilier 3 du Plan National de Développement)

EFFET 2 de l'UNDAF : D'ici 2023, les populations des zones vulnérables ont accru leur résilience aux changements climatiques et aux risques de catastrophe et ont un accès équitable à un environnement de vie décent et à des ressources naturelles et énergétiques durables.

Réalisation correspondante au Plan stratégique : faire face aux situations de crise et accélérer la reprise grâce à des solutions intégrées de gestion de crise

Produit 3.2 du CPD : Solutions retenues pour assurer l'accès universel à des sources d'énergie non polluante, abordable et durable.

Produit 3.3du CPD : Les moyens des communautés vulnérables qui vivent dans les zones fortement exposées aux risques naturels sont renforcés afin qu'elles puissent s'adapter aux effets futurs des changements climatiques ainsi qu'aux catastrophes.

Partenaire de réalisation : Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Protection de

Autres partenaires : Les ministères sectoriels impliqués et la société civile.

### Description

En dépit de la grande diversité de ses écosystèmes, le Togo est confronté aux problèmes environnementaux majeurs caractérisés par la dégradation continue des ressources naturelles engendrant la baisse de la productivité agricole et la fragilisation des écosystèmes. Cette situation est, en grande partie, imputable à une gestion peu rationnelle des ressources naturelles du fait de la pauvreté et des modes de production non durables.

Pour faire face à ces défis, le gouvernement togolais, avec l'appui du PNUD, a entrepris depuis 2014, une initiative pilote de développement local intégré à travers le concept innovant d'Ecovillages dans deux villages de la région maritime : le village de Donomadé dans la préfecture de Yoto, et AndoKpomey dans la préfecture de l'Avé.

Cette stratégie novatrice, fondée sur l'intégration dans une même approche de lutte contre la pauvreté à s'appuie sur la promotion des énergies renouvelables, la maitrise de l'eau et développement des moyens d'existence durable.

Au vu des changements transformationnels induits cinq (05) nouveaux sites d'écovillages sont identifiés dans le cadre du projet de développement des écovillages pour initier le processus de passage à l'échelle.

Cette phase de mise à échelle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme national des Ecovillages en lien avec l'UNDAF, le programme pays 2019-2023 du PNUD et s'aligne bien sur les priorités nationales du PND du Togo.

Période couverte par le Programme : 2019-2023	Budget estimatif sur 24 mois: 1,865,700 \$US
Titre de l'intervention : Développement des	☐ Gouvernement 217,000 \$US
Ecovillages.  Numéro du projet : 00115034	☐ Budget ordinaire 1,648,700 \$US
Durée du projet : 5 ans	☐ Autres sources 0

# PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2020-2021

Budget planifié (USD) n dans le budget	ET CULTUREL.	- 24 000 24 000	71300 50000 0	- 20 000 33 000	0 000 9 -	- 7 000 0	- 50 000 0	000 9 000 9 -	- 24 000 24 000	72100 0 100 000	71200 50 000 0	ION DES SYSTEMES DE PRODUCTION, CROISSANCE INCLUSIVE ET CREATION DURABLE D'EMPLOIS
Source D des r fonds	NOMIQUE	GVT	PNUD	GVT	GVT	PNUD	GVT	GVT	GVT	PNUD	PNUD	NCLUSIVE E
PARTIE RESPONSABLE	ENT SOCIOECC	MEDDPN	MEDDPN PNUD	MEDDPN	MEDDPN		MEDDPN	MEDDPN	MEDDPN	MEDDPN	PNUD	CROISSANCE II
CADRE CHRONOLOGIQUE 2020 2021 S1 S2 S3 S4	ET DEVELOPPEM	×	×		×		×	× × ×	×	×	×	E PRODUCTION,
ACTIVITÉS PLANIFIÉES	COMPOSANTE 1 : GOUVERNANCE TERRITORIALE ET DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE ET CULTUREL	Identifier de nouveaux sites d'écovillages et élaborer leurs plans d'investissement	Construire dans chacun des écovillages, une salle polyvalente dotées d'ordinateurs avec accès à l'internet, pour la formation des jeunes	sur les TIC en vue de donner de visibilité aux produits agricoles via l'internet	s bureaux pour l'unité de	coordination	Acquérir du matériel roulant pour la coordination	ement de la		Construire 60 cabines de latrines écologiques Pour réduit la défécation à l'air libre	Recruter un consultant international pour la formulation du projet de développement des énergies renouvelables en milieu rural au Togo	COMPOSANTE 2 : ADAPTATION DES SYSTEMES DE VERTS ET DE RICHESSES
Produits de CPD	<b>Produit 3.2:</b> Solutions retenues pour assurer	l'accès universel à des sources d'énergie non polluante, abordable et	durable Indicateur 3.2.1 : Nombre	de menages ayant respectivement à leur tête une femme ou un homme	et vivant dans les zones	solitos d'énergie non	polluante, abordable et durable	Niveau de référence (2017) : Ménages ayant	une femme à leur tête : 3 096 ; ménages ayant un		ant	

0	100 000	0	0	0	287 000		225 000	0
000		00	0	0	-	nes		)
40 000	84 000	205 000	40 000	42 000	648 000	cosystèr	0	50 000
72100	72100	72100	72100	72100		taire des é	72100	72100
PNUD	PNUD	PNUD	PNUD	PNUD		оттипац	PNUD	PNUD
MEDDPN	MEDDPN	MEDDPN	PNUD	MEDDPN		conservation c	MEDDPN	MEDDPN
	× ×					elles et	×	
	×	×	×		it 3.2	ature		×
×	×	×	×	×	rodu	ces r	-	×
Renforcer le système d'alimentation en eau potable dans les 2 écovillages pilotes	Construire des biodigesteurs et vulgariser des foyers améliorés pour faciliter l'accès aux sources d'énergie de cuisson moins polluantes e n vue de contribuer à la gestion durable des forêts	Poursuivre la réalisation de 5 mini centrales solaires avec injection réseau, de plateforme multifonctionnelle alimentée par la mini centrale solaire et des kits solaires photovoltaïques	Réhabilitation d'un bâtiment de trois classes de l'EPP Farnaag dans la région des Savanes	Paiement des travaux de renforcement de la capacité de la centrale solaire de Donomadé	Total Produit 3.2	COMPOSANTE 3 : Utilisation durable des ressources naturelles et conservation communautaire des écosystèmes		Développer des activités de maraichage sur des périmètres agroécologiques (Semence, outils de travail équipament de protection l'ite.
Rapport annuel du Ministère de l'Environnement, du développement durable et	ue la protection de la nature  Indicateur 3.2.3: Pourcentage de productrices de charbon de bois qui se convertissent à d'autres activités leur rapportant des revenus	substantiels  Niveau de référence (2017): 0  Niveau cible: 50 % par rapport à la situation dans les écovillages et 0,15% par	rapport au niveau national Source des données: Rapport annuel du Ministère de	l'Environnement, du développement durable et de la protection de la	nature		Produit 3.3: Les moyens des communautés vulnérables qui vivent dans des zones très exposées	aux risques naturels sont renforcés afin qu'elles puissent s'adapter aux

	20 000	20 000	25 000	20 000	10 000	0	0	50 000
	80 000	0	20 000	0	10 000	2 000	2 000	0
	72100	72100	72100	72100	72100	75700	72100	72100
	PNUD	PNUD	PNUD	PNUD	PNUD	PNUD	PNUD	PNUD
	MEDDPN	MEDDPN	MEDDPN	MEDDPN	MEDDPN	MEDDPN	MEDDPN	MEDDPN
		×	×		×			×
		×		×				
	× ×	× ×			×		×	
reconversion des carbonisateurs et la création d'AGR aux jeunes	Construire des abris et acquérir des géniteurs pour promouvoir l'élevage des volailles, des porcs et petits ruminants au profit des groupements de femmes vulnérables avec une fertilisation des cultures par les sous-produits d'élevage	Organiser un accompagnement technique aux groupements de maraîchers et de producteurs de petits ruminants et porcins	Installer des pépinières communautaires pour la production de plants fruitiers et forestiers dans chacun des 5 nouveaux écovillages en vue de la reconversion des producteurs de charbon	Mettre en place des plantations villageoises avec des plants fruitiers et forestiers acquis auprès des carbonisateurs reconvertis	Réalisation des spots publicitaires audio-visuels pour la visibilité des écovillages	Former les acteurs dans les écovillages sur les techniques de conduite et de suivi des X plantations communautaires	Elaborer de façon participative une charte locale de bonne gestion et d'utilisation durable des ressources naturelles de la FCV sur la base des règles traditionnelles pour chacun des 5 nouveaux écovillages.	Promouvoir la culture attelée (utilisation de bœufs de trait) à travers à travers des
changements climatiques ainsi qu'aux catastrophes.	o wa							

Page 6 of 8

	Groupements villageois d'Intérêt Economique							
	Total Pr	Total Produit 3.3	_			12452 - 1845a	200 000	430 000
Gestion du projet, Suivi-	Organiser des réunions du comité technique sur							
evaluation, visibilitė et communication	planification, réunion bilan et suivis des activités dans les écovillages	×	×	MEDDPN	PNUD	72100	20 000	20 000
	Organiser des missions de suivi dans les écovillages	×	×	MEDDPN	PNUD	72500	8 500	8500
	Participer a des rencontres internationales sur les écovillages	×	×	MEDDPN	PNUD	72100	10 000	20 000
	Appui à l'unité de coordination en fourniture et matériel de bureau	×		MEDDPN	PNUD	72500	8700	2000
	Assistance technique pour la mise en œuvre du projet	×	×	MEDDPN	PNUD	74500	100 000	100 000
	Total gestion de Projet, suivi-évaluation,					entroproses and	147 200	153 500
	TOTAL GLOBAL				30		995 200	870 500
	DNUD						865 200	783 500
	GVT						130 000	87 000

# i. Risques et mesures d'atténuation

Risques	Niveau	Mesures d'atténuation
Faible collaboration des structures techniques dans la réalisation des activités relevant de leur domaine de compétence	Moyenne	Implication directe des structures sectorielles dès le lancement du projet.  Les structures techniques telles que le programme national des plateformes multifonctionnelles, le ministère de l'énergie, le ministère de l'agriculture et l'école Supérieure d'agronomie, seront membre du comité technique et des comité régionaux.
Faible adhésion des parties prenantes à l'approche éco-village	Moyen	Le projet mettra l'accent sur l'approche participative dans toutes les activités pour mettre les populations au centre des activités du projet pour assurer leur appropriation
Faible mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des activités du projet	Moyenne	Les ressources TRAC constituent un « seed money » permettant de faciliter le développement du partenariat. La rencontre envisagée entre le Gouvernement et les PTF pour le financement du PND devra également contribuer à la mobilisation des ressources
Ressources financières insuffisantes pour la mise en œuvre complète des activités	Moyenne	Utilisation efficace des ressources allouées au projet ; Plaider pour la mobilisation de partenariats et de ressources supplémentaires
Lenteur dans la mise en œuvre des activités du projet	Moyenne	Réalisation d'activités réalistes et anticipation des activités à mettre en œuvre pour réduire les retards



Approuvé (Partenaire de réalisation):

Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Protection de la Nature

Approuvé (PNUD):

Mr Aliou Mamadou DIA

Représentant Résident du PNUD